



INNOVER EN CORSE - INNUVÀ IN CORSICA

PROROGATION
A LA CONVENTION D'INCUBATION
du 25 novembre 2020

Entre l'Incubateur de Corse porté par l'Association INIZIÀ
Maison du Parc – ZI Erbajolo – 20600 BASTIA

Ci-après désigné par « **L'INCUBATEUR** » et représenté par son Directeur nommé par la délibération n° 20131209-1 du Conseil d'Administration d'INIZIÀ en date du 9 décembre 2013,
D'UNE PART,

Et

M Florian TORRACCHI

- né(e) le 20/12/1989 à Bastia et demeurant 12 route du Cap, villa Albatros, 20200, San Martino di Lota

M Mohamed NEFZAOUI

- né(e) le 11/05/1987 à Mahdia (Tunisie) et demeurant 136 rue des Pins Parasols, 83260 La Crau

agissant conjointement et solidairement, représentés par M Florian TORRACCHI, le porteur principal, lequel se porte fort du respect des engagements résultant des présentes par les co-porteurs précités.

Ci-après désignée par « **PORTEUR DE PROJET** », dûment autorisé aux fins des présentes,
D'AUTRE PART.

- Vu la convention signée le 25 novembre 2020 entre l'Incubateur de Corse et Care Connect.
- Vu la délibération n° 13/167 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2013 portant approbation de l'évolution du mode de portage et des missions du dispositif régional d'incubation d'entreprises innovantes de Corse.

- Vu l'Assemblée Générale constitutive de l'Incubateur d'Entreprises Innovantes – INIZIÀ du 8 octobre 2013.
- Vu l'avis du Comité de Sélection et de Suivi de l'incubateur INIZIÀ arrêté lors de sa réunion du 23 octobre 2020.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Durée

La convention susvisée est prorogée de 6 mois supplémentaires. Celle-ci prendra fin le 25 novembre 2022.

Fait en 2 exemplaires à Bastia le : 25 mai 2022

Pour l'Incubateur d'Entreprises Innovantes INIZIÀ :

Les porteurs de projet :

Emmanuel PIERRE
Directeur



M Florian TORRACCHI



M Mohamed NEFZAOUI

